

# Les stages de préparation à la retraite

## Personnel au sol

Ce stage, organisé par la Direction des Ressources Humaines d'Air France, a pour objectif de préparer les futurs retraités de la Compagnie, tant au plan administratif et financier, qu'au plan personnel.

L'inscription est effectuée dans SAP, soit par votre correspondant Formation, soit par le responsable de votre service. La confirmation est donnée par AF Formation qui privilégie ceux dont la date de mise à la retraite est la plus proche.

Cette formation, sur la base du volontariat, est prise sur le quota d'heures du DIF (droit individuel à la formation).

La formation comporte deux modules indépendants d'une journée :

- le module 1, "**Préparer sa retraite**", est essentiellement technique et donne les informations administratives et financières sur les caisses de retraite, les mutuelles, la détermination des droits, ... Ce module est réalisé en grand groupe de 50 à 70 personnes.

- le module 2, "**Aborder sereinement sa retraite**", est axé, lui, sur la préparation aux changements de la vie personnelle, l'aménagement du temps libre et la place du retraité dans l'environnement de la famille et de la société.

Comment maintenir un lien social, quelles sont les activités possibles, quel projet de vie, la santé, ... ? Ces thèmes sont abordés et débattus avec les participants.

Ce module réunit 20 personnes.

Annie Bressange, Henri Millot et Jean-Marie Minck interviennent dans le module 1 où, durant une heure, ils présentent l'ARAF, ses domaines d'action, ses objectifs et soulignent qu'il s'agit d'une association au service de ses adhérents pour défendre leurs droits, les informer, voire les aider à trouver des solutions à leurs problèmes particuliers. Ils rappellent aussi notre souhait d'accueillir de nouveaux bénévoles à Paris et dans nos Délégations régionales ou départementales, où tous les talents sont les bienvenus.

En 2009, ils sont intervenus sur 6 stages, soit environ 300 participants au total.

Le nombre d'adhésions spontanées a été de l'ordre de 7%, celui des adhésions "réfléchies" de 17%.

## Personnel de la nouvelle Cité Air France

Le stage est organisé par le CE Lignes, Comité d'Etablissement Opérations Aériennes, à l'attention des personnels navigants et au sol de la nouvelle Cité Air France, qu'ils soient actifs ou qu'ils aient déjà quitté la compagnie.

D'une durée de trois jours, il s'adresse aux volontaires après inscription auprès du CE lignes, moyennant une participation de 30 euros.

## **Descriptif du stage**

Premier jour :

- regard sur la cessation d'activité et sur la retraite
- information sur les différentes caisses de retraites (Sécurité Sociale, ARRCO, AGIRC)
- intervention d'un représentant de la CRPN

Deuxième jour :

- forme et santé avec entretien avec un médecin
- présentation de la mutuelle Air France
- la retraite : nouvel espace-temps à aménager
- évolution de la cellule familiale et de la vie en société.

Troisième jour :

- disposer de son patrimoine avec entretien avec un notaire
- intervention d'un représentant de l'ARAF, sous la responsabilité de Christiane Taranoff et de Michel Picquet, avec présentation de l'association, de ses actions au service des retraités et informations pratiques indispensables pour les nouveaux retraités, (fonctionnement des ASSEDIC, de la CRAF, de la FNAR et de la CFR).
- les syndicats
- le CE Lignes et ses particularités concernant les retraités

**INSCRIVEZ-VOUS !**

*Màj du 02/02/2010*